



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### UNANIMITÉ DES PARTENAIRES SOCIAUX POUR LA RENAISSANCE DE CONSTRUCTYS COMME OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

#### L'ABOUTISSEMENT D'UN TRAVAIL PARITAIRE CONSTRUCTIF

**Paris, le 28 juillet 2021.** Un accord unanime pour la renaissance de Constructys comme OPCO de la construction a été trouvé. L'ensemble des partenaires sociaux des branches du bâtiment, des travaux publics, du négoce des matériaux de construction et du négoce du bois, se félicitent de l'aboutissement de ce travail paritaire constructif qui permettra à Constructys de poursuivre ses missions d'opérateur de compétences de la construction.

Ce rétablissement permettra ainsi à Constructys de reprendre l'ensemble de ses engagements envers les salariés, les entreprises et les centres de formation concernés.

Pour mémoire, les OPCO ont [pour mission](#) :

- d'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles ;
- d'apporter un appui technique aux branches professionnelles pour :
  - établir la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) ;
  - déterminer les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage et des contrats de professionnalisation ;
  - les accompagner dans leur mission de certification (construction des référentiels de certification qui décrivent précisément les capacités, compétences et savoirs exigés pour l'obtention de la certification visée) ;
- d'assurer un service de proximité au bénéfice notamment des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant :
  - d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle ;
- d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité.